

Le "Progrès du Golfe" est répandu et...

Le Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI

J. EUDORE COUTURE, Directeur

Propriétaires : LA CIE DU PROGRÈS DU GOLFE

SERAPHIN VACHON, Administrateur

Tous articles, nouvelles, commu- nications, destinés à la publication...

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces...

ABONNEMENT :

Un an (Canada)..... \$1.00 Un an (Etrangers)..... \$1.50

La question d'Instruction Publique A LA LEGISLATURE.

Il paraît évident que le député de Rimouski, désigné par le Gouvernement pour proposer l'adresse en réponse au discours du Trône...

Si vous aviez vu les roulards députés de St-Louis et de St-Hyacinthe exulter et s'esclaffer à leurs sièges...

En tous cas, Godfroy Langlois et Damien Bouchard, qui ne sont pas manchots...

Nous espérons que M. Tessier ne se fera pas trop tirer l'oreille pour répondre aux questions raisonnables et justifiées...

Pour des grands mots, voilà de bien grands mots dont personne — parmi les profanes — ne paraît avoir bien saisi la juste signification...

M. Tessier devrait nous expliquer clairement qu'est-ce que ces ronflantes tirades sur les institutions libérales...

Institutions libérales, batêche ! M. le député, vous n'avez pas souvent parlé de ça à vos électeurs avant le 15 mai...

"Est-ce que M. Tessier, de manderai-je avec l'Action Sociale", qualifie les institutions du titre de libérales pour signifier par hasard qu'elles ont tous les droits et toutes les libertés...

"Nous ne voulons pas le croire, dit l'Action Sociale", mais on pourrait presque le supposer...

BILLET DU JEUDI. Intolérance.

C'est un gros mot, et qui frappe la mémoire et l'imagination de ceux qui ne lisent le journal que "du bout des yeux"...

Papa lecteur est convaincu du bon droit de celui qui vient de marquer ainsi au front un adversaire. Il ne comprend pas au juste ce que cela signifie...

M. Jules Fournier, directeur de l'Action, de Montréal, employait ce gros mot, dimanche dernier, dans un article gros... de mots contre l'Action Sociale...

Pour m'en assurer davantage je ne fais qu'un bond vers mon dictionnaire en je ne sais combien de dizaines de volumes, et je cherche...

Vous dirai-je ma stupéfaction ? — Être intolérant, selon le dictionnaire, c'est ne vouloir pas souffrir les opinions, les croyances d'autrui, "surtout" en matière politique et religieuse...

Quant je ne partage pas les opinions politiques, religieuses ou autres de tout le monde, et que je m'efforce de faire prévaloir les miennes, je suis intolérant...

Je ne suis pas en trop mauvaise compagnie. M. Jules Fournier, lui-même est un intolérant de bonne marque. Demandez à M. Rodolphe Forget...

Et Asselin, donc ? Est-il intolérant, le cher homme ! — Parce que M. Taschereau ne dit pas la vérité, il lui cogne la gueule, et avec succès, s'il vous plaît !

Mais le ministre à la levée fleurie fait arrêter Olivier, et le juge lui flanque de la prison. Encore un intolérant ! Quel cas fait-il des "convictions loyales" d'Asselin, comme dirait notre Auguste Tessier provincial ?

Parlez-moi de cet autre intolérant de la Vallée qui s'appelle Ferdinand Paradis. C'est de l'intolérance, pensent les Docteurs Laberge, Beaudry & Cie. Ne pas respecter le vaccin ni les ukases de la Faculté !

Il n'y a pas à douter que MM. Camille Roy et Hector Bernier qualifient d'intolérante la critique de M. Marcel Henry ; que M. Laurier accusait les nationalistes d'intolérance, quand il y en avait encore (y en a pu de nationalisés, dit Donat Caron) ; que M. Pelletier entretient au fond de son cœur des sentiments semblables, à l'égard de M. Armand Lavergne, de même que le juif Nathan à l'égard de l'ex-maire Guérin, et vice-versa, etc., etc.

En fait, chacun a sa petite ou grosse intolérance. Tout dépend du point de vue où l'on se place, et, comme disait bellement l'autre, des lunettes avec lesquelles on... écrit. Tel tolérera les "boucans" qui fera une crise de nerfs à la vue d'un couvent de religieuses ; tel autre dénoncera cordialement le club des députés "Wine women and graft", jusqu'au jour où il

LETTRE PARLEMENTAIRE AU FUR ET AUX MESURES

Québec, 12 nov. 1912. Ça y est ! La session est commencée, nos représentants sont à la besogne. Et du train qu'ont été les choses à la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône, on peut présumer qu'ils ne s'attarderont pas au travail.

Nos lecteurs ont déjà lu le discours du trône qui, comme il convient à la suite d'une élection, ne contient rien de défini ; de cette manière, un programme est plus facilement rempli.

C'est toujours une cérémonie plutôt banale que l'ouverture "solennelle" d'une législature. Cette année, on peut plus que jamais dire qu'elle a complètement manqué "d'éclat". Le pouvoir électrique ayant "pour la circonstance" fait défaut, c'est à la lumière fumeuse des antiques chandelles qu'on a dû lire ce document si obscur.

D'autre part, les leurs incertaines des candélabres, jetant ça et là leurs reflets tremblants et fugitifs, donnaient à cette salle où l'on fait les lois, — ô superbe dérision — l'aspect sinistre d'un antre où l'on complète la violation de ces lois. Et l'orateur, à qui l'on avait généreusement octroyé une bougie, avait l'air d'un autre Diogène cherchant..... j'allais dire un homme parmi les représentants du peuple ! et risquer de faire connaissance avec la verge noire du huissier, pardon ! avec le huissier de la verge noire, ce qui revient au même.

Mais si le discours du Trône a manqué de "lustres", celui du proposeur de l'Adresse en réponse n'a pas manqué, lui, de jeter du lustre sur son auteur. Le député de Rimouski a remporté là un franc succès oratoire. Après un souvenir ému et vibrant donné à cet autre membre de sa famille qui, il y a 26 ans, proposait comme lui l'Adresse, il eut un autre souvenir, à la fois délicat et enthousiaste cette fois, pour la famille du Premier Ministre en félicitant le Gouvernement d'avoir élevé un monument à Mercier. Du coup, il avait conquis les bonnes grâces de Sir Lomer, que des langues mauvaises accusent d'avoir l'esprit de famille trop développé.

Aussi le Chef du Gouvernement ne manque pas de décerner en retour au proposeur une gerbe de compliments pour lui, son discours, et... "SA FAMILLE". Et les admirateurs d'applaudir et de saluer cette famille dont les générations successives ont été tout à tour illustrées des honneurs administratifs, judiciaires et politiques.

M. Tessier, après les félicitations d'usage au Gouvernement, a précisé ce que le discours du Trône ne déterminait pas, sur tout en matière d'éducation. En des termes choisis, il nous a donné là à entendre certaines choses très suggestives, a fait certaines déclarations qui, soulignées qu'elles ont été par les vigoureux applaudissements de MM. Godfroy Langlois et Bouchard, donnent à réfléchir. Ainsi, cette défense que l'Etat doit faire de ses "droits" en matière scolaire serait-elle quelque peu

pourra s'enrôler dans la pudique confrérie. Et alors ? — Alors ? Il "tolérera" beaucoup.....

Il faut en prendre son parti. "You are there and I am here", disait l'ex-ministre. C'est bien la seule réponse que puisse faire l'Action Sociale à l'Action — tout court.

Journal religieux, il défend la religion en conservant autant que possible l'intégrité des dogmes, en prêchant la morale individuelle et sociale, telle qu'il la comprend et telle que la comprend l'Archevêque de Québec, son fondateur.

Si c'est de l'intolérance, tant pis ! "You are there and I am here."

FERNAND.

parente avec la fameuse "défense laïque" ? D'autre part, nous aimerions connaître de quelle manière le Gouvernement entend être ferme en fait d'éducation. Ce mot, venant après la plainte, quelque peu exagérée, croyons-nous, au sujet de l'assiduité insuffisante, fait se demander si cette fermeté ne deviendra pas "obligatoire"... Chi lo sa. Qui sait ?... L'avenir le dira peut-être, ou plutôt, le fera peut-être sans le dire ; car il est de certaines doctrines mal famées, comme de certaines personnes du demi-monde ; elles n'aiment pas à s'entendre appeler par leur nom en public. Enfin, nous contestons à M. Tessier le droit de dire avec vérité que cette politique, encore mal définie, a reçu l'appui de l'électorat. Aucun ministériel à part le groupe radical ne s'est servi de gratuité et d'obligation scolaire non plus que de main mise de l'Etat comme plateforme durant les élections du 15 mai, et le député de Rimouski est tout le premier à constater qu'il s'est fait élire sous d'autres couleurs que celle-là. Et somme, si nous félicitons sincèrement M. Tessier sur son succès oratoire, nous devons regretter vivement de lui entendre faire certaines déclarations grosses de conséquences et de sous-entendus redoutables.

M. Scott, le second, s'est lui aussi, bien tiré d'affaire, et a été de même chaleureusement applaudi.

Le député de Joliette fit ensuite, aux acclamations de l'opposition, la critique, brève mais serrée, du discours du Trône qui, dit-il spirituellement, contient comme toujours ce que le Gouvernement ne fait pas au lieu d'être un exposé véridique de la politique ministérielle. Il fait voir comment le Gouvernement s'y prend pour augmenter la dette de la Province sans augmenter, "dans les comptes du Trésorier", le montant des emprunts. Le moyen est enfantin : emprunter sous un autre nom, corporations, municipalités etc. Auparavant il avait demandé au ministre quelle satisfaction celui-ci entendait donner aux revendications du député de St-Louis ; celui-ci a deux interpellations à cet effet pour les jours prochains, et s'il faut en croire les renseignements qui nous parviennent de gens autorisés et qui ont coutume d'être au fait des intentions ministérielles, M. Langlois obtiendrait cette année des concessions très appréciables qui marqueraient une orientation nouvelle et désastreuse de notre politique scolaire. En ce cas, vous pouvez croire que cela ne se fera pas sans combat et sans que la voix de la conscience catholique ait parlé haut et ferme. Il y a des députés qui se préparent de rudes comptes à rendre aux prochaines élections. Que les pères de famille aient l'œil ouvert, et le bon !.....

Après quelques réclamations fort sensées en faveur des maisons d'éducation, celles qui sont faites pour tous, et qui n'ont ni proportions imposantes ni tours aériennes, le Chef de l'Opposition tance quelque peu le masque de confiance que le Gouvernement semble reposer dans le rapport sur la Refonte du Code municipal, qui sait tant fait attendre, dit quelques mots "d'actualité" sur le monument à Mercier qui n'appartient pas encore à l'histoire, et termine en révélant le moyen que le Gouvernement emploie pour se faire donner des mandats de confiance aux élections.

Le premier Ministre lui a donné assez brièvement la réplique et... deux temps... soupire... silence... point d'orgue... le débat sur l'adresse a pris fin.

La séance de jeudi a été ce qu'il y a de plus éphémère, et on ne s'est réuni que pour ajourner à lundi. Hier soir séance de vingt minutes, consacrée à

Chronique Locale

Echo de la tempête du 7 novembre.—Au revoir ! — En reconnaissance de ses services.—Émile Deniau à Rimouski.

Durant toute la journée de vendredi dernier le 7 novembre, la tempête a fait rage à Rimouski et dans la région. La mer était vraiment furieuse. Sur ses énormes vagues écuman-tes qui déferlaient avec un bruit l'enfer sur nos rives et nos quais, les vaisseaux de cabotage, qui se trouvaient en mer, ont été rudement secoués par la violence des vents et l'agitation des flots courroucés. Plusieurs de ces vaisseaux qui se trouvaient en nos parages ont trouvé heureusement dans notre port un abri sûr et d'accès facile grâce aux travaux de creusement qu'on y a faits durant la saison dernière.

Les vaisseaux réfugiés au havre de Rimouski ont pu supporter en toute quiétude les assauts de la mer en furie, et, le calme revenu, reprendre la haute mer en excellentes conditions.

À la Pointe-au-Père, la tempête a été particulièrement violente. Aucun vaisseau ne pouvait de fait rester accosté au Quai dans la journée de vendredi sans risquer de s'avarier considérablement. "L'Eurêka" lui-même, le tender des pilotes qui stationne dans les eaux de la Pointe, a eu si fort à faire pour se protéger contre les fureurs de la mer qu'il n'a pu demeurer accosté à son quai sans compromettre gravement son existence et qu'à la fin, ne pouvant plus résister, il a fallu quitter pour quelques heures son habituel séjour et filer à Rimouski où il trouva un asile plus propice à sa sécurité, à l'abord moins redoutable, où il attendit tranquillement, sans inquiétude, la fin de la tempête et l'accalmie des flots pour retourner à son poste et regagner son quai.

C'est aujourd'hui même que le "Lady Evelyn" accomplit son dernier voyage de la saison à la rencontre des paquebots transocéaniques qui nous apportent les malles européennes. Après avoir rencontré le "Virginian", le "Lady Evelyn", sous le commandement du Capt. J.-B. Pouliot, partira, aussitôt que sera terminé le transbordement et le déchargement des malles sur le Quai, en route pour Québec où le

deux ou trois interpellations et une dizaine de "pétitions". Cet après-midi, même chose ou à peu près, et ce soir vos représentants siègent à la table de l'Orateur qui les a conviés à son dîner annuel. — Le champagne plus que l'éloquence coule en ce moment. La semaine ne paraît pas devoir être bien brillante, mais sera peut-être efficace, car on causera probablement subsides et surtout budget.

Plus de vingt nouveaux députés siègent à la présente Législature. La députation a perdu quelques figures marquantes, tels MM. Plante et Bernard, et quelques binettes comme M. Dion, l'ami de cœur de M. Donat Caron, qui a recueilli le modeste ronl-de-cuir de maître de Poste à la Législature, parce qu'il pressentait que son comté lui refuserait un fauteuil de député.

Par contre, les acquisitions sont dans un grand nombre de cas, heureuses. Il y a parmi les nouveaux députés des jeunes qui ont de l'étoffe.

Comme conclusion, si le présent est calme et même terne, l'avenir, et un avenir prochain pourrait bien nous amener des complications, voire même des orages, et je ne serais pas surpris que nous aurions nous aussi, nos petits Balkans.

JEHAN.

vaisseau-poste passera l'hiver. Il reviendra à la réouverture de la navigation.

Avant de nous séparer pour quelques mois de nos amis les officiers et les marins du "Lady Evelyn", nous tenons à leur exprimer publiquement le vif regret que nous cause leur départ et le bon souvenir que nous conservons de la bienveillante et affable courtoisie dont ils ne se sont départis jamais dans leurs relations avec les citoyens de notre ville ; nous voulons aussi dire au distingué capitaine Pouliot et à ses vaillants officiers toute notre reconnaissance pour le dévouement toujours pressenti, toujours précieux, dont ils ont su faire preuve chaque fois que l'occasion s'est présentée à eux de rendre service à la ville, à nos citoyens et à la cause publique.

En plusieurs circonstances malheureuses et enchevêtrées particulièrement, les marins du "Lady Evelyn" se sont prodigués pour venir en aide dans leurs recherches aux pauvres éprouvés auxquels la mer impitoyable et marâtre avait ravi des êtres chers en les engloutissant dans ses effroyables abîmes. Aussi les citoyens de Rimouski apprécient-ils hautement les bons offices de nos excellents amis du "Lady Evelyn", et de ces derniers conservent-ils le plus agréable comme le plus reconnaissant des souvenirs.

En leur adressant notre salut du départ, nous leur disons à tous du plus profond de notre cœur : Au revoir, à l'an prochain !

MM. Aug. Tessier, de Rimouski, H. Tessier, de Matane, H. Desrivères, de Québec, M. Ringuet, D.-E. Blair et N.-F. Blair, parents des victimes du naufrage du "Bernadette" ont présenté au Capt. J.-B. Pouliot, du "Lady Evelyn" en reconnaissance de ses offices et de dévouement dont il a fait preuve au cours des actives recherches qui ont été faites

pour découvrir les noyés, une superbe lunette marine, à titre de souvenir. — Le capitaine a été très ému de cette marque de gratitude et d'estime, et il nous charge de remercier en son nom les personnes bienveillantes qui ont eu l'amabilité de lui offrir un si généreux cadeau.

Il est probable que nous aurons la bonne fortune de recevoir à Rimouski, suivant le désir manifesté par plusieurs citoyens la visite du célèbre conférencier-chanteur parisien M. Emile Deniau, dont les journaux ont fait de si magnifiques louanges depuis qu'il visite les principales villes du Canada et des États-Unis. Nous en reparlerons.

Autre tribune libre

Nous recevons une nouvelle tribune libre en réplique à celle qui paraissait dans nos colonnes la semaine dernière. Faute d'espace nous ne pouvons la publier cette semaine. L'auteur de cette nouvelle "tribune libre" s'attaque à quelqu'un avec lequel il a eu naguère certains démêlés et qu'il croit reconnaître comme étant son contradicteur "J'y suis".

Pour mettre les choses au point, nous devons déclarer que celui que l'on prend pour "J'y suis", est absolument étranger à cette acrimonieuse "polémique", qu'il n'a pris, NI DE PRES NI DE LOIN, aucune part quelconque au débat. "J'y suis" n'est pas celui qu'on pense, voilà tout ; sa personnalité ne devrait être nullement en cause dans cette oiseuse discussion. On peut discuter les questions d'intérêt public et les faits, mais on ne devrait laisser de côté certaines personnalités qui ne concernent pas le public, à plus forte raison quand ces personnalités n'ont aucun rapport avec la discussion.

# POUR TOUS LES AGES

Un sang riche, généreux, abondant est la condition essentielle d'une bonne santé. C'est une loi de la nature qui s'applique aux jeunes comme aux vieux.

Chez les uns, il s'agit de développer l'organisme, sans réduire la ration alimentaire; chez les autres, de stimuler l'activité organique, de réveiller l'énergie, de tonifier le système nerveux. Sous l'action vivifiante de ce tonique-reconstituant incomparable, le

## VIN ST-MICHEL

on se sent vivre et revivre d'une vie nouvelle, avec un regain de forces et d'énergie, une ardeur au travail qu'aucun autre régime ne saurait vous donner. Il régularise les fonctions du cœur, remonte le système nerveux, stimule l'activité: c'est un véritable régénérateur.

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir. MEFIEZ-VOUS des IMITATIONS TOUJOURS DANGEREUSES. . .

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE.  
SEULS AGENTS  
520, RUE ST-PAUL, MONTREAL.  
Eastern Drug Co. Agents pour les Etats-Unis, Boston, Mass. U.S.A.



### On Demande Encore des Travailleurs

IMMEDIATEMENT, familles garçons et filles, pour copier images à domicile, pour commerce, nouveau procédé de coloriage. Nous fournissons tout, vous faites le travail. Nous envoyons croquis d'images que vous coloriez et nous renvoyez. Pas de dépenses. Travail à l'année, pour tout le temps ou moins. Pas de sollicitation. Dérivez aujourd'hui pour instructions et contrats (gratuits).  
La plus haute récompense à l'Exposition de Toronto, en 1912.  
Commercial Art Studio  
318 College St., Toronto, Canada, 803-245-n

### Une Bonne Nouvelle pour les Propriétaires de Moulins

LA CIE INDUSTRIELLE DE RIMOUSKI répare les Scies rondes, aminçage et martelage. Elle fabrique aussi les POULIES en bois, de toutes dimensions et de tous genres. Ces poulies sont très fortes et durables et sont spécialement construites pour résister à l'humidité. — Ecrivez pour détails.

La Cie Industrielle de Rimouski  
RIMOUSKI, Que. LIMITEE

COLLECTIONS de Billets, de Comptes, Jugements, Salaires, Loyer.	Telephone National Caslr Postal 17 Correspondance sollicitée	COURTIER D'IMMEUBLES
Reclamations de toute nature, de partout, à des conditions faciles.	<b>Bureau de Collections</b> Isidore Asselin RIMOUSKI, Que.	Si vous avez une propriété à vendre ou à louer Ecrivez-moi. DEMANDEZ MIES CONDITIONS

### DEPOT DU "PROGRES"

Le "Progrès du Golfe" est en vente à l'Imprimerie et au magasin de M. E. Lauzier, avenue de la Cathédrale. Deux sous l'exemplaire.

# LE POELE "ROYAL"

Un Poêle en Fonte pour les Besoins et le Climat de la Province de Québec.

est différent des autres qui, la plupart, sont des copies de Modèles Américains faits pour chauffer au charbon, lesquels ne conviennent pas à notre climat qui exige un poêle assez grand de feu, de fourneau et de conduits pour chauffer la maison et faire en même temps la cuisine.

Le Braisier du "Royal" est assez long pour le bois de 2 pieds et mesure 10 pees. et demi de large, par 11 pees. de profondeur.

Les Conduits sont calculés et proportionnés pour assurer le dégagement de la fumée et la parfaite distribution de toute la chaleur du bois consommé. Le fourneau bien ventilé donne une chaleur sèche, cuit admirablement et également Viandes et Pâtisseries.

La Grille à bois est nouvelle; elle ferme complètement du fond par une coulisse, ce qui permet de conserver du feu toute la nuit et d'économiser le bois; les barreaux sont plus espacés que d'habitude, triangulaires, la pointe en l'air, pour que la cendre tombe dans la casserole dès qu'on ouvre la glissoire, sans l'emploi du tisonnier.

Le Dessus du poêle, fait par sections, est incassable et s'ouvre d'en avant.

Les Ronds minces et raillés en dessous se chauffent instantanément. La flamme d'une allumette est suffisante pour réchauffer un rond.

Le Régistre du Fourneau permet d'envoyer la chaleur dans un autre appartement, la même chose qu'avec un fournaise pour l'air chaud.

A l'aide de serpents posés dans le braisier, on peut obtenir assez d'eau chaude pour fournir une bonne circulation dans 400 à 500 pieds de tuyau de fer de 1", ce qui est suffisant pour réchauffer tout un haut de maison.

La porte du Fourneau élevé est double afin de conserver la chaleur et s'ouvre en baissant pour former une tablette.

Le Poêle en fonte "ROYAL" vous donnera satisfaction à tous les points de vue, parce qu'il répond à tous les besoins de nos ménages de la Province de Québec.

Pour Catalogue illustré, prix et autres informations écrivez à



A-BLANGER  
Etabli depuis 1867  
à MONTMAGNY Que



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., lundi, le 25 novembre 1912, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Trois-Rivières, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'édifice Public à Trois-Rivières, Que."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. R. L. Deschamps, 103 rue St-François-Xavier, Montréal, et de M. Chas. Lafond, architecte, Trois-Rivières, Qué. Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des soumissionnaires, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera considéré si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
R.-C. DESROCHERS,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, 2 Nov. 1912.  
N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 30-31

### Règlement

PROVINCE DE QUÉBEC,  
Municipalité du comté de Bonaventure.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par moi, George M. Kempffer, Secrétaire-Trésorier, que le Conseil de cette municipalité, à la séance du 11 septembre 1912, a passé un règlement concernant le changement de nom de la Municipalité de Nouvelle & Shoultred partie Sud-Ouest et que le dit règlement a été approuvé par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil, en date du 24 octobre, 1912, savoir:

IL EST STATUÉ ET ORDONNÉ par règlement de ce Conseil comme suit:

Considérant qu'une requête de la municipalité de Nouvelle & Shoultred, partie Sud-Ouest, a été soumise à ce Conseil à sa session générale tenue le 13ième jour de mars, 1912, demandant que ce Conseil adoptât les procédés voulus par les dispositions du Code Municipal de la province de Québec, pour que le nom de la dite municipalité soit changé à celui de la municipalité de ESCUMINAC, pour raisons d'utilité et d'opportunité;

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier de ce conseil a transmis les Avis Publics nécessaires à tous et chacun des Secrétaires-Trésoriers des différentes municipalités locales du comté, de la passation à cette session du dit Règlement, et qu'il est constaté que les dits Avis Publics ont été dûment donnés et publiés, le tout tel que voulu par la loi;

CONSIDÉRANT qu'il est désirable et opportun que le nom de la dite municipalité de Nouvelle & Shoultred, partie Sud-Ouest, soit changé en celui de "LA MUNICIPALITÉ DE ESCUMINAC."

POURQUOI la dite municipalité de Nouvelle & Shoultred, partie Sud-Ouest, sera à l'avenir connue sous le nom de "LA MUNICIPALITÉ DE ESCUMINAC."

Donné à New-Carlisle, ce 26ième jour d'octobre 1912.

GEORGE M. KEMPFER, Secrétaire-Trésorier.

### Règlement

PROVINCE DE QUÉBEC,  
Municipalité du comté de Bonaventure.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par moi, George M. Kempffer, Secrétaire-Trésorier, que le Conseil de cette Municipalité, à la session du 11 septembre dernier, 1912, a passé un Règlement concernant le changement de nom de LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE & SHOULTRED, partie Nord-Est, et que le dit Règlement a été approuvé par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil, en date du 24 octobre, 1912, savoir:

IL EST STATUÉ ET ORDONNÉ par règlement de ce Conseil comme suit:

Considérant qu'une Requête de la municipalité de Nouvelle & Shoultred partie Nord-Est a été soumise à ce Conseil à sa session générale tenue le 13ième jour de mars, 1912, demandant que ce Conseil adoptât les procédés voulus par les dispositions du Code Municipal de la province de Québec, pour que le nom de la dite Municipalité soit changé à celui de la municipalité de St-Jean l'Évangéliste pour raisons d'utilité et d'opportunité;

CONSIDÉRANT que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil a transmis les Avis Publics nécessaires à tous et chacun des Secrétaires-Trésoriers des différentes municipalités locales du comté, de la passation à cette session du dit Règlement, et qu'il est constaté que les dits Avis Publics ont été dûment donnés et publiés, le tout tel que voulu par la loi;

CONSIDÉRANT qu'il est désirable et opportun que le nom de la dite municipalité de Nouvelle & Shoultred, partie Nord-Est sera à l'avenir connu sous le nom de "LA MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN L'ÉVANGÉLISTE."

POURQUOI la dite municipalité de Nouvelle & Shoultred partie Nord-Est sera à l'avenir connue sous le nom de "LA MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN L'ÉVANGÉLISTE."

Donné à New-Carlisle, ce 26ième jour d'octobre, 1912.

GEORGE M. KEMPFER, Secrétaire-Trésorier.

## A BU PENDANT 30 ANS

### GUÉRI PAR LE TRAITEMENT GATLIN

Le merveilleux traitement Gatlin vient d'effectuer la guérison d'un homme qui a été un buveur habituel pendant trente ans.

Ces jours derniers, se présentait à l'Institut Gatlin de Montréal, un homme qui était un buveur habituel depuis plusieurs années. Il déclarait qu'il avait été sous l'influence des liqueurs pendant les trente dernières années, apparemment un ivrogne invétéré.

Il décida d'essayer le traitement de 3 jours et il reçut une garantie écrite de guérison ou son argent lui serait remis.

Bien que c'était un cas très difficile, il a été positivement guéri, et la guérison est permanente.

L'Institut Gatlin reçut de chaleureuses félicitations du patient et des membres de sa famille, qui nous déclarèrent que le nuage qui avait si longtemps assombri leur demeure, une fois heureuse, était dissipé pour de bon.

### LE TRAITEMENT A LA MAISON

Pour le traitement à la maison, une garde-malade d'expérience sera envoyée gratuitement pour l'administrer, à une distance raisonnable de Montréal.

ÉCRIVEZ AUJOURD'HUI POUR LIVRES ET TOUTES LES INFORMATIONS.

**The Gatlin Institute**  
893 Rue Ste-Catherine Ouest,  
MONTREAL.

## Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000.

Réserve et profits indivis \$1,492,091.07

Nous acceptons des Depots de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

—ET NOS—

Mandats de voyage sont payables au pair par tous.

### Notre Bureau de PARIS

(Rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra)

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds les collections les paiements des crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

R. O. Gilbert gérant de la succursale de Rimouski.

## THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

— FUSIONNÉE AVEC LA —

### Eastern Townships Bank

SIR EDMOND WALKER, C.V.O., L.L.D., D.C.L., . . . Président.  
ALEXANDER LAIRD, . . . . . Gérant-Général.  
JOHN AIRD, . . . . . Asst. Gérant-Général.

Capital Payé, \$15,000,000. :: Réserve, \$12,500,000.

SUCCURSALES DANS LE CANADA, LES ETATS-UNIS, L'ANGLETERRE ET LE MEXIQUE.

Cette banque avec ses nombreuses succursales est particulièrement bien pourvue pour faciliter toutes les transactions d'affaires de banque au Canada et à l'étranger.

Par son amalgamation avec la Eastern Townships Bank elle est en état de rendre service au public dans tous les endroits où se trouvent des succursales de cette banque mieux que toute autre banque.

Elle émet des traites et mandats d'argent sur toutes les principales contrées du monde dans chacune de ses succursales.

Chèques de voyageurs et lettres de crédit négociables dans toutes les parties du monde.

Billets acceptés pour la collection partout où il y a une banque ou banquier.

Succursale de Rimouski: W. CLOUTIER, Gérant.

Sous-Agence BIC.

## FABIEN THIBAUT

Marchand Tailleur et de Nouveautés pour Homme

Toujours en stock ce qu'il y a de plus à la mode en fait de: PAPEAUX, CASQUELLES, GANTS, CRAVATES, CHAUSSURES, Etc., Etc.

L'endroit où vous trouvez le plus bel assortiment de TWEEDS, SERGES, DRAPS, pour habillements et pardessus.

COUPE GARANTIE

Rue St-Germain, :: RIMOUSKI, Que.

## Les trains de l'I. C. R. à Rimouski

Cinq vont à l'Ouest et cinq à l'Est	
DESCENDANT	MONTANT
"Océan Limité"..... 5.21 a.m.	Express maritime..... 6.35 a.m.
Accommodation..... 1.20 p.m.	Accommodation..... 8.59 a.m.
Express local..... 3.06 p.m.	Mixed (venant de Campbellton)..... 12.10 p.m.
Mixed (partant de Rimouski)..... 3.55 p.m.	Local..... 4.37 p. m.
Express maritime... 8.06 p. m.	"Océan Limité"..... 9.47 p.m.

### Cartes d'affaires

**Avocats**  
LOUIS TACHE  
—AVOCAT—  
Rue St-Jean, Rimouski.  
L. N. Asselin, C. R.  
R. E. Asselin, L.L.L.  
ASSELIN & ASSELIN  
—AVOCATS—  
Coin des avenues de la Cathédrale et de l'Évêché.  
Bâtisse de la Banque "Eastern" Rimouski, Qué.

Isidore Gagnon, L.L.B.  
Elz. Sasseville, L.L.L.  
P.-Emile Gagnon, L.L.L.  
GAGNON SASSEVILLE & GAGNON  
—AVOCATS—  
Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI  
Téléphone 102.—

H.-E. NOEL, L.L.L.  
—AVOCAT—  
AMQUI, — P. Q.  
Sera à Cedar-Hall et à Sayabec, le jeudi de chaque semaine.

N. BERNIER  
—AVOCAT—  
Bureau: Bâtisse de la Compagnie d'Assurance, Rimouski, RIMOUSKI

**Notaires**  
L.-de-G. BELZILE, L.L.B.  
—NOTAIRE—  
Bâtisse de la Cie d'Assurance, RIMOUSKI

J.-EUDORE COUTURE, L.L.L.  
—NOTAIRE PUBLIC—  
Commissaire de la Cour Supérieure.  
Avenue de l'Évêché RIMOUSKI

**Médecins**  
Dr L.-J. MOREAULT  
Ex-Interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.  
MEDECIN CHIRURGIEN  
BUREAU: Coin des Avenues de la Cathédrale et de l'Évêché. (Maison du Dr Joseph Gauvreau)

Dr L.-F. LEPAGE  
S'occupe de Médecine Générale  
TRAITE SPECIALEMENT:  
Les maladies des yeux, du nez, de la gorge.—  
Extraction et réparation des dents.  
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

Dr Z. VEZINA  
Ex-Élève des Hôpitaux de Paris  
SPECIALITE:  
Maladies des yeux, Oreilles, Nez, Gorge.—  
BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.  
TEL. KAMOURASKA NO. 325  
"BELLECHASSE" " 319  
Heures de Bureau: 10 hrs à 11.30 hrs A.M., et 2 hrs à 5 hrs P.M., Soir: de 7 à 8 hrs, P.M.

**Assurances**  
AGENCE  
Des Compagnies d'Assurances Canadiennes suivantes, contre le feu: "La Rimouski", "La Cie Montréal-Canada", "La Provinciale", Montréal, "La Protection".  
Taux les plus bas.— Pour autres renseignements, s'adresser à: —  
F.-J. COUTURE, Comp'able et Agent.  
Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI.

David Ouellet Pierre Levesque  
**Ouellet & Levesque**  
ARCHITECTES  
P Q A A A A I G  
BUREAUX: 115 rue St-Jean— Québec.  
L.-HECTOR GARON  
HUISSIER  
Cour Supérieure.— RIMOUSKI  
DETECTIVE PRIVE  
Collection de tout compte.  
Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.—

Tél. Kamouraska. Rue de l'Église  
GEORGES OUMET  
Ingénieur-Civil et  
ARPENTEUR-GEOMETRE  
FRASERVILLE, Qué.  
Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal.

**PATENTES**  
PIGEON ET PIGEON,  
71A RUE ST-JACQUES, MONTREAL-Tel: 1111

**La Cie de Musique Victoria**  
RIMOUSKI, Que. LIMITEE

Fait le Commerce de

PIANOS, HARMONIUMS de Salon,  
HARMONIUMS d'Eglise, MACHINES à  
Ecrire, MACHINES PARLANTES et  
ACCESSOIRES

**LE PIANO VICTORIA**

Fabrique par des ouvriers experts,  
avec un choix des meilleurs maté-  
riaux importés d'Allemagne, de  
France et des Etats-Unis a déjà  
donné ses preuves

d'Excellence sous tous les rapports.  
Il a été adopté par nos grandes institu-  
tions enseignantes. Il a sa place toute  
marquée dans votre salon. C'est un  
BIJOU ARTISTIQUE.

**NOTRE PIANO**  
"VICTORIA" Automatique  
N'A PAS D'EGAL

Nous vendons également des pianos  
d'autres marques et de diffé-  
rents prix.

Conditions de paiement faciles, si on le desire.

:: Nous sollicitons votre visite ::

A notre Salon de Musique **Avenue de la Cathédrale** Bâtisse du  
Le Gérant à Rimouski :: Arthur Chamberland. Théâtre Canadien

**Les Institutrices**  
obtiendront un prix de fa-  
veur spécial. Que celles  
qui désirent avoir des ren-  
seignements sur cette offre  
s'empresent de venir nous  
voir ou de nous écrire en  
spécifiant l'ARTICLE dont  
elles ont besoin.

**Avez-vous besoin**  
d'un bon Piano, d'un Harmonium,  
ou d'un instrument de musique quel-  
conque, d'une bonne machine à écri-  
re ou d'une bonne machine parlante?

Venez nous voir ou écrivez-nous  
Nous sommes désireux d'entrer en  
relation d'affaires avec vous.

Choix varié de  
Musique en feuilles, Musique  
classique, Méthodes de piano  
et Records de Phonographe  
"Edison".

**Au Bon MARCHÉ**

Spécialité  
ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités,  
Pommes et Oranges, Légumes de toutes sortes,  
Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.  
Marchandises Sèches, Etouffés à robes, à costumes, achetées des  
meilleures maisons Ferronnerie, Chaussures, Etc.

**J. A. GARNEAU**, Marchand  
Général  
Rue St Germain, Rimouski.

**Le Tonique favori des Familles**  
**LE VIN DES CARMES**

à la dose d'un petit verre à vin avant les repas, convient à tous les âges Il  
est prescrit avec succès contre l'Anémie, les Pâles Couleurs, la Faiblesse  
Générale, les Maladies des Femmes, le Manque d'Appétit, la Mauvaise  
Digestion. Les enfants à l'époque de la croissance, les jeunes filles au mo-  
ment de la formation y puisent un regain de forces et de vitalité.

C'est le plus actif des fortifiants  
Dépositaires généraux : A. TOUSSAINT & CIE.  
194, rue St-Paul, QUÉBEC



**Souffrez-vous de la Poitrine?**

Il importe de combattre le mal dans sa racine, tout  
en fortifiant les bronches et les poumons : c'est à quoi  
vous arriverez en faisant usage du Spécifique du rhume :

**Le Vin Morin Crésos-Phates**

souverain dans le traitement du Rhume, de la Toux,  
de la Bronchite, de la Débilité Générale, de la  
Pneumonie, de la prédisposition à la Con-  
sommation et de toutes les Affections des Voies  
Respiratoires.

Insoulagé et guérit promptement.

Guérison inespérée — M. W. L'Espérance, de  
St-Jovite, Québec, écrit : "Après avoir tenté sans succès contre le  
mal, il prit du Vin Morin Crésos-Phates qu'il ne peut trop  
louer, vanter et recommander."  
Notez qu'il s'agit ici d'un cas presque incurable.

Dr ED. MORIN & Cie, Québec, P. Q.



**LES ENFANTS**

sont sensibles au froid et contractent  
facilement un RHUME ou une BRONCHITE.

**ANTITUSSINE**  
SIROP POUR LA TOUX

est le Spécifique éprouvé pour la guérison des  
Rhumes, de la Toux, de l'Enrouement et de  
toutes les Affections de la Gorge, des Bron-  
ches et des Poumons.

Les enfants raffolent de ce Sirop délicieux, ef-  
ficace, modérateur, qui calme les accès de toux,  
leur procure un sommeil paisible, et les guérit  
promptement.

En vente partout : 25 LA BOUTEILLE  
PRÉPARÉ PAR  
**L. E. MARTEL**, Pharmacien, Québec, Canada



**Pneumonie**

Comme toutes les Maladies de Poitrine, la Pneumonie exige  
un traitement prompt, mais énergique. Il faut soutenir le ma-  
lade, tout en attaquant le mal dans sa racine, à l'aide du

**SIROP MATHIEU**

à base de Goudron, d'Huile de Foie de Merue et autres Extraits Médicinaux  
EN VENTE PARTOUT : 35c LA BOUTEILLE

C'est dans l'heureuse association de ces remèdes fortifiants que le malade  
trouvera une guérison rapide. Il combattra efficacement l'état fébrile qui  
accompagne généralement les Maladies de Poitrine en recourant aux

**POUDRES NERVINES de MATHIEU**  
exemples de Morphine, de Chloral et autres Drogues dangereuses. Elles gué-  
rissent : Mal de Tête, Migraine, Névralgie, Fatigue Nerveuse.

EN VENTE PARTOUT 25c. LA BOITE DE 18 POUDRES  
**OIE J. L. MATHIEU**, Propriétaire, Sherbrooke, P. Q.

**LISEZ L'ETIQUETTE**

Poudre-à-Pâte "Magic" est garantie contenir les ingrédients  
désignés sur l'étiquette—et pas d'autres. C'est la seule  
poudre-à-pâte manufacturée au Canada, dont tous les in-  
grédients soient clairement  
indiqués sur l'étiquette. Il  
y a, sur le marché, plus-  
ieurs marques de poudres-  
à-pâte étiquetées et  
annoncées comme ne con-  
tenant "Pas d'Alun". Pour  
éviter d'être trompés, voyez  
à ce que tous les ingrédients  
soient imprimés lisiblement  
sur l'étiquette.

**E. W. GILLET CO. LTD.**  
TORONTO, ONT.  
Winnipeg Montreal

**A LOUER**

Une maison à deux étages si-  
tuée sur la grande rue; quatre  
appartements dans le bas;  
bonne cave; hangar à bois;  
eau dans la maison; terrain  
45x90 pds.  
Loyer : \$5.00.—  
Aussi à louer une autre mai-  
son voisine de celle ci-dessus  
mentionnée; maison double;  
2 grands appartements en haut  
deux en bas, cave, eau dans la  
maison; hangar à bois; ter-  
rain : 22x90.  
S'adresser à  
**EDWARD HELLEUR.**

**ATTENTION A CECI!**

Nous vous invitons, Mesdames,  
et mesdemoiselles, à venir  
visiter notre magnifique expo-  
sition des modes d'Automne.

Notre assortiment est des  
plus complet. Nous avons aus-  
si une grande variété d'étoffes  
à robes, draps à costumes, fla-  
nellettes, indiennes, chaussures,  
etc., etc., que nous vendons à  
des prix très modérés. En plus,  
nous donnons un escompte de  
5 pour cent.

Venez en foule, et nos modis-  
tes, par leur courtoisie et leur  
amabilité, sauront vous donner  
pleine et entière satisfaction.

**AU**  
**NOUVEAU MAGASIN**  
OCT. MICHAUD, Prop.  
Avenue de la Cathédrale, Rimouski

**CHASSEURS! ACHETEZ LE FUSIL**  
**L'INTERNATIONAL**  
A \$13.50. Le meilleur fusil au  
monde pour le prix.  
Fermeture à trois verrous. Garanti  
pour la poudre blanche. Patron  
parfait. Acheté à \$100.00. Catalogue en-  
voies par la poste. **MAISON BREGET** 192 St-Catherine E.  
MONTREAL.

**CONTRAT DE LA MALLE**  
DES SOUMISSIONS Cachetées, adressées au  
Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa,  
jusqu'à midi, vendredi le 20 décembre, 1912,  
pour le transport des malles de Sa Majesté, en  
vertu d'un contrat projeté, pour quatre années  
deux fois par semaine, aller et retour, entre  
BERMIS et RIMOUSKI, à partir du bon  
plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis im-  
primés contenant d'autres renseignements re-  
latifs aux conditions du contrat projeté et se  
procureur des formules de soumission en s'a-  
dressant au bureau de poste de Rimouski, Ber-  
mis, Moulin Beramis, et au bureau de l'In-  
specteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,  
Division du service des Malles,  
Ottawa, le 4 novembre 1912.  
G. C. ANDERSON,  
Surintendant.

**CONTRAT DE LA MALLE**  
DES SOUMISSIONS Cachetées, adressées au  
Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa,  
jusqu'à midi, vendredi le 20 décembre, 1912,  
pour le transport des malles de Sa Majesté, en  
vertu d'un contrat projeté, pour quatre années,  
deux fois par semaine, aller et retour, entre  
Father Point et La Gare de L'Intercolonial à Ri-  
mouski, à partir du 1er mai prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis im-  
primés contenant d'autres renseignements re-  
latifs aux conditions du contrat projeté et se  
procureur des formules de soumission en s'a-  
dressant aux bureaux de poste de Beramis, Ha-  
milton Cove, Moulin Beramis, et au bureau de  
l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,  
Division du service des Malles,  
Ottawa, le 6 nov. 1912.  
G. C. ANDERSON,  
Surintendant.

**CONTRAT DE LA MALLE**  
DES SOUMISSIONS Cachetées, adressées au  
Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa,  
jusqu'à midi, vendredi le 20 décembre, 1912,  
pour le transport des malles de Sa Majesté, en  
vertu d'un contrat projeté, pour quatre années,  
14 fois par semaine, aller et retour, entre Fa-  
ther Point et La Gare de L'Intercolonial à Ri-  
mouski, à partir du 1er mai prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis im-  
primés contenant d'autres renseignements re-  
latifs aux conditions du contrat projeté et se  
procureur des formules de soumission en s'a-  
dressant aux bureaux de poste de Father  
Point, Rimouski et Quai de Rimouski, et au  
bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,  
Division du service des Malles,  
Ottawa, le 6 nov. 1912.  
G. C. ANDERSON,  
Surintendant.

**Trappeurs!**  
**Chasseurs!**  
Nous vous offrons les plus hauts  
prix pour tous lots de  
**Peaux Vertes**  
Vous êtes sûrs d'avoir  
chez nous  
Traitement loyal,  
Honnête assortiment,  
Prompt paiement.  
ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix  
**REVILLON FRERES**  
TRADING COMPANY, LIMITED  
134 et 138 rue McGill Montreal

**GLACE | GLACE**  
Pure Alimentaire  
Récoltée et emmagasinée sous la  
surveillance d'un médecin :: ::  
Livrable à la tonne de 2000 livres.  
Adresse :  
**"Entrepot de Glace" Rimouski.**

**Lots à vendre ou à louer**  
Ecrire à  
**Price Bros & Co. Limited,**  
**"KENOGAMI PAPER MILLS"**  
**Kenogami Land Company,**  
**KENOGAMI, P. Q.**

**Meaux, Pâtisseries.**  
Ce qui justifie la vogue sans cesse croissante de la  
**Farine St. Lawrence**  
c'est sa haute qualité. Toute personne qui s'en est servie pour  
Gâteaux, Biscuits ou Pâtisseries en a obtenu des résultats telle-  
ment satisfaisants qu'elle l'a non-seulement adoptée définitive-  
ment, mais encore qu'elle la recommande chaleureusement dans le  
cercle de ses relations.  
Le volume des ventes—toujours croissantes—consacre le succès  
des marques de Farine "St. Lawrence".  
THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED  
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELLEMAIN 6741.  
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys".

**Panama**  
Allez admirer les gigantesques travaux  
du canal de Panama, Sième  
merveille du monde.  
Idéales croisières par les magnifiques paquebots  
"Laurentic" et "Megantic"  
Des centaines de passagers n'ont pu être accommodés l'an dernier, ceci  
démontre l'importance de retenir sa cabine longtemps à l'avance.  
**HONE & RIVET**  
Agence Générale de voyages, Etc  
21, RUE BUADE, Vis-à-vis la Basilique, QUÉBEC. 9, Boulevard St-Laurent, MONTREAL.  
Tel. Main 2605-4097

**L'a Fonderie et Machinerie Ltee.**  
MONT-JOLI, Ste-Flavie Station, Co. Rimouski, P. Q.  
CAPITAL: \$99,000.00 subventionné par la Municipalité.  
Usines très spacieuses et modernes. Ouvrage fait avec dili-  
gence par d'habiles mécaniciens. En magasin : les pièces et  
appareils de moulins et de machines de toutes sortes. :: ::  
Tout le monde qui visite nos usines les trouvent bien intéressantes.

**ABONNEZ-VOUS**  
**Au PROGRES DU GOLFE**  
Journal Hebdomadaire, \$1.00 par année.

**AVIS PUBLIC**

est par le présent  
donné en vertu de la Loi des Com-  
pagnies de Québec, il a été accordé  
par le Lieutenant Gouverneur de la  
Province de Québec, des Lettres Pa-  
tentées en date du 22e jour d'octobre  
mil neuf cent douze, constituant en  
corporation M.M. Joseph Simard, in-  
dustriel, du Lac-au-Saumon, Edouard  
Lamontagne Valpy, comptaible, Joseph  
Anicet Castanier, surintendant de for-  
êt, Charles Roderick McLeay, com-  
ptaible, et William Lindsay Veit, surin-  
tendant de moulin, tous du village de  
Sayabec, dans les buts suivants :  
Exploiter la production du bois, le  
manufacturer sous toutes ses formes,  
et pour cette fin, construire des mou-  
lins, glissoirs, estacades, et autres  
moyens de réunir, de transformer, de  
manufacturer les produits de la forêt  
en bois de commerce, en lattes, bar-  
deaux et en tous autres articles utiles  
pouvant être tirés des produits de la  
forêt.

Faire toutes choses, toutes opéra-  
tions qui pourront être jugées utiles à  
l'avancement des entreprises de la  
Compagnie;

S'amalgamer avec toute autre Com-  
pagnie faisant les mêmes opérations,  
ou dont la conjonction pourrait être  
de quelque avantage;

Vendre l'entreprise de la Compa-  
gnie, et accepter en paiement les dé-  
bentures, le matériel, ou les actions de  
toute autre compagnie.

Partager en argent ou en valeur en-  
tre ses actionnaires tous revenus de la  
dite compagnie.

Entrer en arrangements de partager  
dans les profits avec d'autres compa-  
gnies faisant les mêmes opérations.

Acheter et garder en réserve des va-  
leurs d'autres compagnies, nonobstant  
toutes lois à ce contraires.

Produire de l'électricité tant pour  
l'éclairage, le chauffage, que pour la  
force motrice, et en faire la vente et  
la location, telle production et distri-  
bution en dehors des prémisses de la  
Compagnie devant être sujettes aux  
décisions municipales et autres lois,  
mais non en dehors des comtés de Ma-  
tane et de Rimouski, le tout sous le  
nom de "Simard Lumber Company  
Limited" avec un capital de deux  
mille piastres (\$2000.00) divisé en  
vingt actions de cent piastres chacune,  
et sa principale place d'affaires au vil-  
lage de Sayabec.

Daté au bureau du secrétaire provin-  
cial ce 22e jour d'octobre de l'an-  
née mil neuf cent douze.

C. J. SIMARD,  
Secrétaire.

CAMPBELL, McMASTER & PAPINEAU,  
Procureurs des Requérants.

**UN DANGER A EVITER**

Il n'y a rien de plus dangereux qu'un  
rhume négligé, qui peut entraîner la  
pneumonie aux conséquences graves, si-  
non fatales, ou encore préparer le ter-  
rain aux germes de la consommation.

Il est aussi facile de guérir un rhume  
à son début, qu'il est difficile d'enlever  
la prodigieuse multiplication des micro-  
bes de la consommation, une fois que les  
poumons sont infectés et la Constitution  
nuisée et menacée de destruction à bref  
délai. Signez donc ce petit rhume  
sans retard et ne compromettez pas votre  
santé, ne risquez pas votre vie par  
imprévoyance. Quelques doses de  
Baume Rhumal, le Spécifique des Affec-  
tions de la Gorge, des Bronches et des  
Poumons, vous guériront. Plus d'un  
quart de siècle de succès. En vente  
partout 50c. la bouteille.

TAUX REDUITS  
FIN DE SEMAINE

**DE QUEBEC A  
MONTREAL**

ET LES STATIONS  
INTERMÉDIAIRES.

Le Convoi local du dimanche part de  
Québec à 9.00 hrs. a. m., et au retour  
laisse Trois-Rivières à 6.30 hrs p. m.,  
arrétant à toutes les stations.

Les billets sont bons pour partir le sam-  
edi et le dimanche et revenir jusqu'au  
lundi soir.

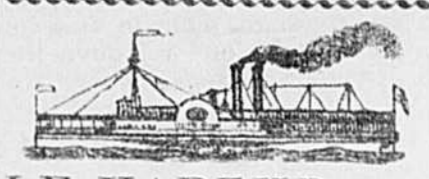
Pour billets et renseignements gé-  
néraux s'adresser à 30 rue St-Jean,  
angle de la Côte du Palais, 46 rue  
Dalhousie, au Château Frontenac ou à  
la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE  
Agence générale de chemins de fer  
et paquebots.

Nous représentons toutes les lignes  
transatlantiques. Ou à  
E. J. HEBERT,  
1er Ass. Agent Général  
Dépt. des Voyageurs,  
Gare Windsor, MONTREAL

Renseignements fournis sur demande  
DEPOT DE BILLETS

**PROVERBE.**  
—  
La langue d'un muet vaut  
mieux que celle d'un menteur.



**LE VAPEUR  
GASPESIEN**

Le "Gaspésien" prendra pas-  
sagers et fret au Quai de la  
Pointe-au-Père, (le temps le  
permettant), pour la GADPE-  
SIE, les jeudis matin :

- Mai, 16 et 30
- Juin, 13 et 27
- Juillet, 11 et 25
- Août, 8 et 22
- Septembre, 5 et 19
- Octobre, 3 — 17 — 31
- Novembre, 13.

En remonant, les semaines  
alternatives, le "Gaspésien"  
prendra des passagers pour Qué-  
bec et Montréal.

Pour information et billets, a-  
dressez-vous à  
**JOHN McWILLIAMS**, agent,  
Pointe-au-Père.

Téléphone National.—  
4-15 Nov.

**Cyrille TÊTU**  
MARCHAND

DE FOIN, et GRAINS.

Toujours en écurie, 30 à 40 che-  
vaux de traits et légers.  
Ancien poste Narcisse Pelletier.

**Rivière-du-Loup.**

AVIS est par le présent donné qu'une  
demande sera faite au Parlement au  
Canada à sa prochaine session, d'un  
acte incorporant une compagnie de  
voie ferrée sous le nom de "All Red  
Line Railway Company", avec pou-  
voir de construire, bâtir et mettre en  
opération un chemin de fer d'un point  
à l'autre de la frontière orientale de  
la Province de Québec, à aller dans  
une direction ouest par les routes les  
plus praticables dans les Provinces  
de Québec, d'Ontario et de Manitoba à  
la cité de Winnipeg, avec embranche-  
ments depuis (1) la cité de Québec  
dans une direction nord à un point de  
la voie principale projetée; (2) de la  
cité de Montréal dans une direction  
nord jusqu'à un point sur la ligne prin-  
cipale projetée; (3) de la cité d'Ottawa  
dans une direction nord jusqu'à un  
point de la ligne principale projetée;  
(4) de Fort William ou de Port Ar-  
thur pour faire connection avec la  
voie principale projetée; aussi de  
construire et mettre en opération des  
lignes de télégraphe et de téléphone,  
et d'en prélever des paiements pour en  
permettre l'usage; de produire de  
l'électricité, d'en recevoir, de la trans-  
former, d'en transmettre, et d'en four-  
nir pour fins de pouvoir ou pour autre  
fins; d'en disposer du surplus et d'en  
percevoir des prix et loyers; de con-  
struire, acquérir, louer des vaisseaux  
à vapeur ou autres vaisseaux de tous  
genres, de toutes descriptions, de les  
mettre en service et d'en disposer; de  
construire, d'acquérir, de louer, des  
stations terminales, des ouvrages d'ac-  
commodations, des quais, bassins, éci-  
vateurs, entrepôts, etc.; et de faire  
l'opération de nommer des agents; des  
gardiens de quais ou d'entrepôts; et  
d'entrer en arrangements avec d'au-  
tres compagnies.

Donné à Toronto, ce vingt-unième  
jour d'octobre de l'année 1912.

**BICKNELL, BAIN STRATHY &  
MACKELCAN,**  
Solliciteurs des Requérants,  
Toronto, Ont.

**LEWIS & SMELLIE,**  
Agents, Ottawa. 31-35ine.

**Agence de Voyages**  
sous la direction de

**John McWilliams**  
POINTE-AU-PÈRE,  
Co. Rimouski

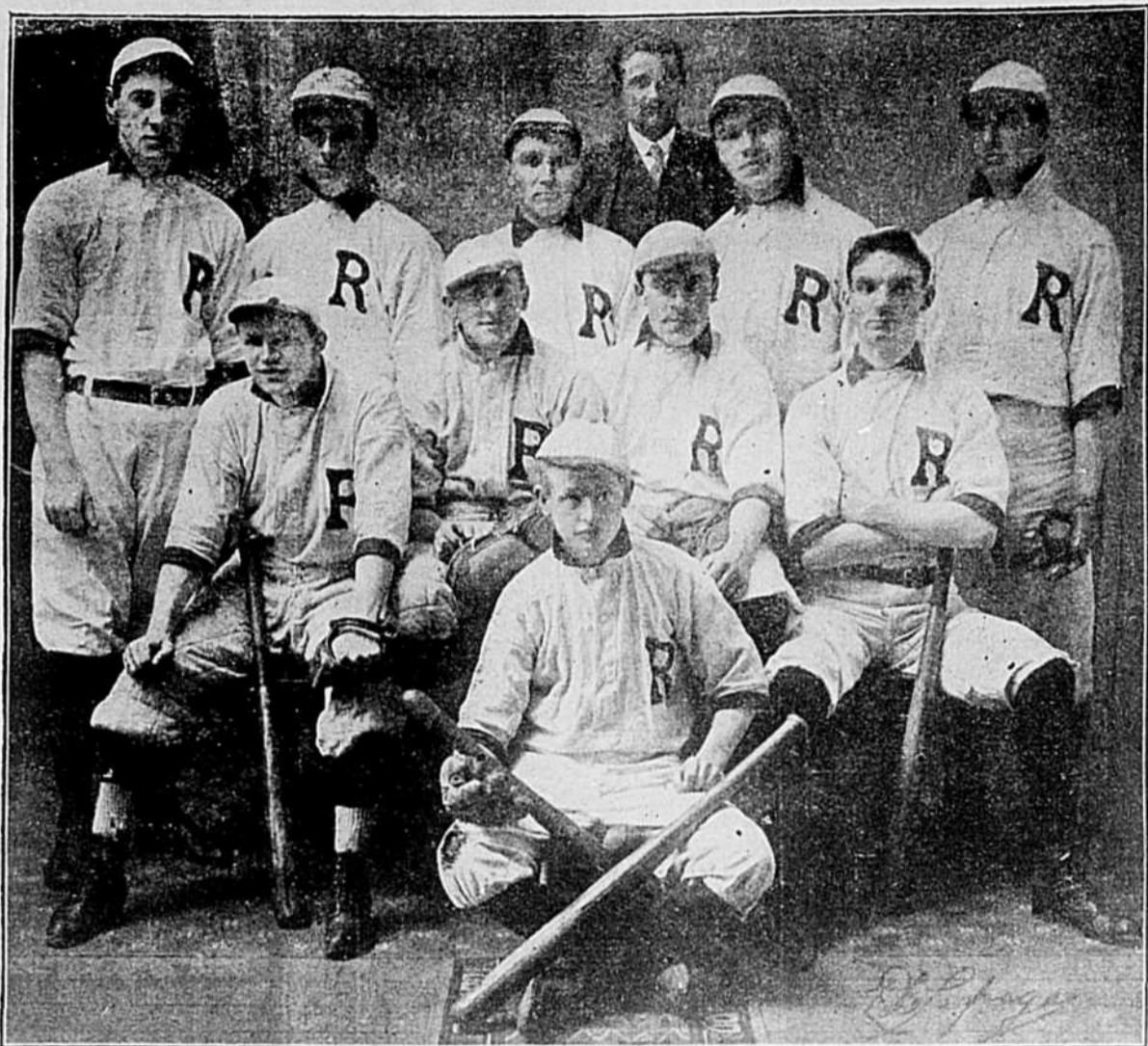
Représentant les lignes Océaniques.  
**PACIFIQUE CANADIEN,**  
**WHITE STAR,** **ALLAN,**  
**CANADIAN NORTHERN,**  
**DOMINION,**  
**CANADA ET AUTRES.**

Renseignements fournis sur demande  
DEPOT DE BILLETS

**John McWilliams**  
POINTE-AU-PÈRE.

Les Champions en 1912

L'EQUIPE DE BALLE-AU-CAMP "RIMOUSKI"



1ère rangée en haut : L. P. Déry, 3e b., Alph. Couillard, subst., E. Dubé, c.g., E. St-Laurent, arb., Eug. Couture, c.c. & 2e b., D. Verrault, lanceur. 2e rangée : L. V. Scotte, 1er b. (remp. Bonner), P. A. St-Laurent, recev., V. Martin, c.d., C. P. Déry, 2e b. & lanc. Adélar Marois, c. a.

Le naufrage du "St-Célestin"

Comme les journaux l'ont rapporté, le bateau "Saint-Célestin", commandé par le Capt. Trépanier, venant de Marsoins, Gaspé, a été assailli au large de Manicouagan par une violente tempête qui a duré du 23 au 26 octobre, alors que, son mat de misaine étant emporté par la mer, ce vaisseau se trouva désemparé. Après avoir échappé à la tempête, voulant se rendre mercredi 6 à Bersimis pour hiverner à cet endroit, l'équipage du bateau qui se composait de 3 hommes, y compris le capitaine, fut de nouveau en butte à la tempête en cours de route et avant d'arriver à Bersimis, le bateau désemparé, ne se gouvernant plus, toucha à terre jeudi soir à 4 milles du phare de Portneuf, et c'est après une nuit de souffrances indicibles que le capitaine Trépanier et son fils ont succombé aux privations et à l'épuisement. Un seul des trois naufragés a survécu : c'est M. Emile Ouellet qui a eu lui-même à souffrir toutes sortes de privations et à affronter de redoutables dangers.

Nouveau drame de la mer.

M. Henri Lavoie, gardien du phare du Bic, est disparu depuis mardi soir, alors qu'il se revenait à bord de son yacht le Bic au Biquette, il sur lequel est le phare dont M. Lavoie avait la garde. Ce dernier avait été chercher des provisions au Bic. On le vit sur son vaisseau jusque vers les 5 hrs p. m., mardi, heure à laquelle il tenta d'ancrer dans les environs de l'île. La brise ne commença à s'élever qu'à 8.30 hrs du soir. M. Lavoie mit alors sans doute à la voile, puis on retrouva mercredi après-midi son yacht près des Escoumains, son yacht voilés hautes, et allant à la dérive. Il n'y avait personne dans le vaisseau dans lequel on retrouva les provisions et des journaux adressés au nom du disparu. Lavoie, en voulant faire la manœuvre, a dû glisser sur le pont, recouvert de glace, du vaisseau et tomber à la mer, se noyant sans avoir pu recevoir de secours de personne.

Le capitaine Poullet, dont le steamer "Lady Evelyn" est allé conduire deux hommes au Biquette pour remplacer temporairement le gardien disparu, confirme la sinistre rumeur que le malheureux Lavoie s'est bel et bien noyé.

M. Lavoie, autrefois voyageur de commerce, était très bien connu dans notre région. Il était âgé de 35 ans. Il laisse une épouse (Alma Lassé) sans enfant. Il était le fils de M. Narcisse Lavoie, pilote de Ste-Luce, et le neveu de M. P. E. D'Anjou, ex-député et de M. J. B. D'Anjou, agent des Terres de la Couronne.

Nous prions la famille éprouvée par la mort inopinée du regretté Henri Lavoie d'accepter nos très sincères sympathies.

La nouvelle à Rimouski

LE "LADY EVELYNN" EN VOYE AU SECOURS. Le premier novembre, dans la soirée, on reçut au "Lady Evelyn" une dépêche du Département de la Marine mandant d'envoyer à la Marine le Banc Blanc de Manicouagan : il y avait là au dire de la dépêche un vaisseau et des vies en danger. Le "Lady Evelyn" s'empressa de se rendre dès le lendemain matin au Banc Blanc de Manicouagan suivant les indications de la dépêche. Mais on n'aperçut aucun vaisseau sur les Bancs de Manicouagan. On vit seulement du bord un bateau à l'Anse-à-la-Pointure, où les marins qui fréquentent ces parages sont habitués à voir très souvent des petits vaisseaux.

Le bateau aperçu paraissait être en très bonne condition, en parfaite sûreté et sans courir aucun danger. Il était tout près de terre.

Voyant qu'il n'y avait rien d'anormal et constatant qu'il n'y avait absolument aucun danger ni pour le bateau ni pour les marins, le "Lady Evelyn" s'en retourna. Le steamer, est-il bon de le faire remarquer, s'était avancé le plus près possible des bancs, et il ne pouvait aller plus près de terre sans s'échouer inévitablement lui-même sur les bancs.

Le bateau aperçu à l'Anse-à-la-Pointure paraissait en état de communication très facile avec la terre ferme. Voilà exactement ce qui s'est passé lors de l'expédition du "Lady Evelyn" le 2 novembre courant. Le récit nous en a été fait par un des officiers du steamer et a été corroboré tout entier par les autres membres de l'équipage.

DECES A L'ILE VERTE

Le 4 novembre est décédée Me Arthémise Dionne, épouse de feu Chs F. Bertrand, en son vivant marchand et seigneur de l'île Verte. Mme Bertrand était âgée de 81 ans. Elle laisse pour la pleurer un fils M. Joseph Bertrand, marchand à Richards, N. B., (sur l'International), et deux filles Caroline (Mme Docteur Minogault) de Montréal, et Georgette (Mme W. Pagnuello), de Denver, Colorado, Ill.

Les funérailles de Mme Bertrand furent très imposantes. Le deuil était conduit par le fils de la défunte M. Joseph Bertrand et Mme Bertrand, de Richards, N.B., ses neveu et nièce M. et Mme J. Têtu Bertrand, sa belle-sœur Mme L.-A. Bertrand, ses neveu et nièce M. et Mme L. Hall.

Parmi les amis remarquables de l'assistance aux obsèques se trouvaient M. L.-V. Dumais, régistrateur de Fraserville, M. l'avocat Cimon, de Fraserville, M. Théo. Beaulieu, de Cacouana, Chs-A. Gauvreau, N.P., député de Témiscouata, M. H. Bastilles, fermier de la défunte à l'île Verte.

A la famille en deuil nous offrons nos très sincères sympathies.

Il y a des gens qui s'excusent d'être ivrognes en disant qu'ils ne boivent que lorsqu'ils se sentent malades. Malheureusement ils se sentent toujours malades lorsqu'ils ne boivent pas.

NAISSANCE

Au No. 131, avenue Mont-Royal ouest, Montréal, Dimanche 10 novembre courant, un fils du docteur Joseph Gauvreau, régistrateur du Collège des médecins de la Province, a donné naissance à un fils, baptisé, lundi dernier, sous le nom de André-Alexandre. Le parrain fut M. Alexandre Casault, courtier en assurances, et la marraine Mme Juliette de Billy Mill.

Notes Personnelles

M. C.-E.-L. Dionne, de Québec était par affaires à Rimouski hier.

M. H.-E. Noël, avocat, d'Amqui est en ville pour affaires professionnelles.

L'Hon. Juge Rod. Roy est à Rimouski pour le terme de la Cour Supérieure commencé lundi.

Ste-Anne des Monts

M. le Dr L.-P. Gauthier est parti, cette semaine, pour Ottawa.

Ces jours derniers, Mlle B. Bouchard, fille de M. Didace Bouchard, marchand de cette paroisse, faisait ses adieux au monde pour entrer chez les Dames du Bon-Pasteur, à Québec. Si cette jeune demoiselle persiste dans cette voie, ce qui est très probable, elle ne sera la troisième de sa famille, qui se consacre à Dieu. Ses deux aînées sont déjà depuis quelques années chez les Sœurs de la Charité. A l'heureuse famille, nous offrons nos meilleures félicitations.

Des arpenteurs sont à l'ouvrage, depuis quelques jours, pour localiser les lots du canton Toulouze.

M. Olivain Gagnon, géolier, s'embarquera lundi sur le Cascadia pour conduire à l'École de Réforme un bambin du Cap-Chat. Ce pauvre petit ! il paraissait pourtant né pour un meilleur sort, car, durant son séjour ici, il a montré du cœur et de l'intelligence. Combien de ces petits malheureux ne se perdent que par le manque d'amour, de surveillance et de correction de la part de leurs parents !

Mlle B. Côté, du Cap-Chat, est en promenade chez Madame A. Donteig, Dr.

Remises, faite l'espace, d'autres notes à la semaine prochaine.

INUTILE

Lui.—Mon adorée ! Laissez moi déposer mon cœur brûlant à vos pieds. Elle.—Oh ! ce n'est pas nécessaire. Je n'ai pas froid aux pieds.

CHRONIQUE SPORTIVE

AUX "RIMOUSKI" LE CHAMPIONNAT !

On lisait dans le "Progrès du Golfe", numéro du 27 septembre dernier, à la suite d'un compte-rendu d'une partie de balle-au-camp entre les "Rivières-du-Loup" et les "Rimouski", un défi que lançaient ces derniers à tout club qui, existant de Lévis à Campbellton, aurait des prétentions au titre de champions pour 1912.

Nous sommes à la mi-novembre. La neige commence à tomber ; et, les "Rimouski" n'ont encore reçu de nouvelle d'aucun club de la partie de la Province ci-haut mentionnée. Ces joueurs, qui désiraient qu'on décidât du championnat par une couple de joutes supplémentaires, se trouvent donc encore dans la délicate perspective de se demander si réellement ils ont le droit de s'arroger, après leur brillante saison de balle-au-camp, le titre de champions qu'ils n'étaient pas seuls à gagner, mais qui semble leur appartenir par la force des événements.

A cette question il faut cependant une solution définitive, et je me propose de la donner impartiale et juste à la fois—et elle est favorable aux "Rimouski"—dans cette chronique que je leur dédie et que pour cela j'intitule : "Aux "Rimouski", le championnat !"

Mais pour en arriver là, je ne crois pas—quoiqu'on dise—qu'il soit nécessaire d'argumenter longuement : Les faits ne sont-ils pas là, patents et conclusifs, pour attester la vérité de ce que j'avance.

Je serai donc aussi bref que précis et je ne requiers de vous, lecteurs et lectrices, que les quelques instants qu'il me faudra pour faire repasser en mémoire la brillante saison de nos joueurs ; car, faire un récit quasi sommaire des magnifiques parties de balle-au-camp au cours desquelles notre équipe eût plus d'une fois affaire à des adversaires redoutables, en vous amenant ainsi à la conclusion que je viens de poser, c'est là mon but et tout l'objet du présent article.

Aimables lecteurs et lectrices, il est inutile, je crois, de vous présenter individuellement les joueurs qui faisaient partie de l'équipe rimouskioise cet été. Vous les connaissez tous ou à peu près ; et, la vignette ci-dessus, dans laquelle vous reconnaîtrez leurs photographies pour la plupart, achèvera de vous renseigner suffisamment sur leurs positions respectives comme joueurs et sur maints autres petits détails.—Laissez-moi seulement rappeler à votre souvenir quelques-uns des joueurs, et non des moindres, que vous chercherez en vain parmi ce groupe puisque nous avons eu le malheur de les perdre pour toujours, dans le sinistre et terrifiant naufrage du "Bernadette" qui survint avant que fut prise cette photographie.

Ce sont, de regretter mémoire, MM. E. Tessier, président de l'Association Sportive ; Adhémar Ringuet, directeur ; H. Blair, membre-actif ; A.-V. Bonner et H.-T. Beckingsale, deux des meilleurs co-équipiers, que l'on a vus guerroyer toute la saison aux côtés de leurs compagnons, et qui sont maintenant ensevelis, comme dans un tombeau impénétrable, avec d'autres malheureux amis, au fond des eaux glauques du grand fleuve.

Oh mer traitresse ! Toi, qui assistes sans t'émouvoir à tant d'irréparables malheurs ! Toi, qui te moques des liens les plus sacrés de l'amitié et de l'amour filial, ne pousse pas jusqu'à la cruauté ta rage inassouissable ; et, rends-nous, au moins, ta dépouille mortelle de ceux que tu as si traitreusement ravés à notre effection. Rends-nous la, je t'en supplie, afin que nous puissions serrer encore une fois ces mains dont le contact, quoique glacé par le souffle de la mort, fera revivre en nous les émotions si souvent ressenties sous l'étreinte amicale des si franches et si cordiales poignées de mains de naguère. Et, lorsque, après de leurs corps sans vie, nous irons ensemble faire une dernière prière pour le repos de leur âme, nous serons peut-être émus, tendus de te maudire malgré tes cruautés !... car tu auras à demi réparé ta faute et bien des cœurs meurtris ne t'en voudront plus si amèrement, et te sauront gré de leur avoir accordé un suprême et dernière consolation.

Amis lecteurs, pardonnez-moi cette digression. En vous parlant des chers disparus, je me suis engagé sur une pente trop glissante ; j'ai cédé aux souvenirs vivaces qui ont tout à coup assailli mon âme et j'ai abandonné ma plume aux tristesses et à vos violentes émotions qui me troublent et me portent à pleurer chaque fois que mon esprit s'en va vers ceux qui ne sont plus.

Je reviens à mon sujet. Seulement permettez-moi avant de quitter nos pauvres morts, de leur redire à tous au nom de leurs camarades de l'équipe rimouskioise : "Reposez en paix, chers amis, qui n'êtes plus et que nous regrettons ; car votre souvenir est à jamais gravé dans le cœur des compagnons et amis que vous avez laissés ici dans l'affliction."

Vous connaissez donc, vous disais-je il y a quelques instants, les joueurs qui se sont allignés dans l'équipe du "Rimouski" afin de faire face aux différents clubs qui se partagent le district sportif ci-haut mentionné pour le championnat. Voyons-les maintenant à l'œuvre :

Il faut d'abord avouer que leurs débuts sont modestes. Notre équipe, presque entièrement composée de nouveaux joueurs, plus ou moins rompus à la besogne, se montre dans les premières parties sous un jour peu favorable. Le premier club avec lequel elle se mesure est l'équipe des externes du Séminaire qu'elle bat, il est vrai, dans deux rencontres consécutives, par un résultat, dans la première, de 15 à 7, et dans la seconde de 12 à 6, mais aux mains de laquelle elle manque d'essayer une troisième joute, car elle ne doit la victoire qu'à 2 points, le résultat final étant : 8 à 6 en leur faveur.

Une semaine plus tard—nous sommes à la fin de juin—elle est, aux prises avec le club "Price", de Rimouski, et le bat également, mais à grande peine, par le score final de 13 à 11.

Évidemment, notre équipe est trop faible pour se mesurer avec des clubs étrangers, et l'affluence peu nombreuse de spectateurs à nos joutes, fait de nous murer et dire aux gens que c'en est fait du jeu de balle-au-camp pour cet été à Rimouski.

Mais nos joueurs sont courageux et ils ont confiance : Cela leur suffit.

Le 30 juin ils descendent, malgré leur peu de chance à la victoire, à Sayabec se mesurer pour la première fois avec le club de cette paroisse. C'est leur première rencontre sérieuse et ils reviennent de ce voyage avec les honneurs de la victoire, ayant défait le club de Sayabec par un résultat de 10 à 7 en leur faveur.—C'est beau et ça leur encourage ; car le "Sayabec" est regardé comme un des meilleurs clubs du district. Cette victoire, sur laquelle on ne comptait nullement, montre aux Rimouski la valeur réelle de notre équipe et est pour nos joueurs un si puissant stimulant qu'ils entrent dès lors dans une série de brillantes victoires, dont les "Amqui" seuls, parviennent enfin à arrêter le cours en se servant de moyens qui rendent plutôt honorable pour les "Rimouski" cette défaite.

Mais continuons notre récit, et transportons-nous à Rimouski.—C'est en effet, le lendemain de cette joute avec le "Sayabec" que notre équipe enregistre une nouvelle victoire en battant pour la seconde fois, sur le terrain des "Patrides", au Brûlé, le club "Price", de Rimouski par le résultat suivant : "Rimouski" : 10—"Price" : 1.

Le dimanche suivant, c'est au tour du "Royal", club du Quai de Rimouski à être la victime de l'habileté et de l'ambitieuse vaillance de nos joueurs. Voyez plutôt le résultat qui fut de 29 à 6 en faveur de notre équipe.

Sans aucun doute les clubs de la ville et des paroisses environnantes sont à présent trop faibles pour nos joueurs : seuls ou coalisés ils ne contribuent qu'à faire augmenter la différence des points. Il leur faut une équipe supérieure et ils la rencontrent le dimanche suivant dans celle du "Sayabec" avec laquelle ils se mesurent pour la seconde fois.

La joute a lieu à Rimouski ; et, avouons le, à la louange de

nos joueurs et de ceux du club adverse, elle est très intéressante, et la victoire est chaude et disputée. Mais elle n'est néanmoins à nos yeux que l'emportant par 1 point et comptent leur huitième victoire. Résultat : "Rimouski" : 10—"Sayabec" : 9.

Les clubs étrangers sont démorales et semblent craindre notre équipe, car il est impossible à nos joueurs d'avoir des adversaires pour le dimanche suivant, et ils emploient cette journée à une pratique plus ou moins intéressante.

Enfin, le "Amqui" se décide et offre la lutte à nos joueurs pour le 28 juillet à Rimouski. L'affluence des spectateurs est si considérable qu'aucune assistance semblable ne s'est encore vue aux joutes précédentes. Plus de 400 personnes se massent en effet, sur le terrain de l'Association Sportive pour applaudir aux nouvelles succès des nôtres ; car le "Amqui" maintient à nous la tâche aux maillots de notre équipe qui l'emporte par 7 à 3.

Nos joueurs sont dans la joie. Ils n'en ont pas assez du dimanche et ils désirent jouer la semaine. Relevant un défi qu'ils ont reçu du "C.G.S. Cartier" battu ce club le samedi suivant avec l'énorme résultat de 24 à 6, et nous donnent le lendemain une magnifique exhibition avec le club de "Price-Mill" auquel ils infligent une écrasante défaite car les joueurs de cette paroisse, qui sont venus, sûrs de leur coup, tenter la fortune dans une rencontre avec le "Rimouski", ne réussissent à compter que 4 points tandis que les nôtres en enrégimentent aisément 22.

Si les vaincus découragés les vaincus, par contre les victoires trop faciles déçoivent les spectateurs. Les "Rimouski" s'en rendent bien compte, car, après ces joutes, ils décident de faire descendre un club de Québec.—Le "C.B.", club de la ligue de la cité de Québec qui battait, dans les quelques jours précédents par 19 points, le "Royal", autre club important de la même ligue,—et qui avait reçu la même invitation et l'avait déclinée.—le "C.B.", dit-je, s'apprête à descendre avec toute une phalange de braves québécois.

Mais le 11, jour fixé pour l'excursion, la pluie qui fait rage sur toute la ligne, les empêche de participer à l'excursion ; et, nos joueurs en sont quittes pour une victoire de moins ou une défaite de plus... comme vous le voudrez !

Lecteurs et lectrices, notre équipe victorieuse jusqu'à présent, dans toutes les rencontres auxquelles elle a pris part sur son terrain ou dans les environs, va sortir et aller guerroyer en pays ennemis.

Nos joueurs sont en effet descendus à Amqui, pour rendre la visite qu'ils doivent au club de cette paroisse.—Mais là, trop confiants dans une nouvelle et facile victoire, et ayant à faire face à certaines manœuvres de leurs adversaires que nous avons critiqués dans le temps, nos gars subissent un échec,—le premier et le seul qu'ils aient subi,—qu'ils acceptent bravement et qu'ils se promettent courageusement de réparer en s'engageant dans de nouvelles luttes et en remportant d'autres éclatantes victoires.

Les "Rimouski" perdent donc la douzième partie de la série en essayant cette défaite (qu'ils se seraient cependant évitée en prenant une différence de 5 points (11 à 6).—Mais ils n'en sont pas honteux : "C'est vite dit, nous échappe, se disent-ils, mais il y en a d'autres ; et nous complèterons bien notre douzième dimanche prochain."

Ils tiennent leur parole. Le 25, ils se rendent à Price-Mill, et là, en présence de plus de deux cents spectateurs, non des moindres disposés envers notre équipe, ils l'avent, par leur plus belle victoire de l'été, la défaite qu'on leur a fait subir le dimanche précédent à Amqui et qu'on tente de leur renouveler ; car malgré les promesses d'un nouveau lanceur de Campbellton, qu'ils ont fait venir à grands frais, les "Price" subissent eux-mêmes une seconde défaite dont le résultat final est 10 à 6.

Comme on peut s'en rendre compte, nos joueurs ne se sont pas laissés abattre par la défaite qu'ils ont subie à Amqui et qui est la seule de la saison ; ils y ont puisé, au contraire, un nouvel élément de vigueur, comme ils viennent de le prouver par cette nouvelle victoire, et comme le démontreront les joutes subséquentes.

En effet, en revenant de ce voyage à Price, ils invitent le "Ste-Flavie" qui acceptent une joute pour le dimanche suivant.

C'est la première fois de la saison que nos équipiers ont affaire à ce club ; aussi sont-ils à l'affût dès le commencement de la partie. Mais ils sont de beaucoup supérieurs à leurs adversaires qu'ils battent facilement en doublant le résultat : 20 à 9. C'est leur treizième victoire.

On dit quelque part que c'est un signe de malchance de rester avec le nombre treize. C'est peut-être vrai aussi ! mais ne craignez rien, les "Rimouski" ne s'y arrêteront pas longtemps ils vont compléter leur septième paire à Ste-Flavie où ils rencontreront de nouveau le club local qu'ils battent de 10 points en donnant une salutaire leçon à Shirlay qui de nouveau paraît dans le camp ennemi. Résultat : 17 à 7.

Après cette tournée fructueuse dans Rimouski et le bas du district, nos joueurs jettent les yeux vers le haut et invitent cordialement pour le 15 le club de Ste-Eloi dont ils ont entendu vanter les pelouses et les succès, mais celui-ci décline l'invitation pour raisons assez plausibles. Alors ils se vengent, ce jour-là, (15 sept.), de ce désappointement sur le club "Price", de Rimouski avec lequel ils se mesurent de nouveau à Rimouski et qu'ils battent, malgré l'absence de plusieurs de leurs co-équipiers, par le beau résultat de 14 à 5.

Nous venons de signaler la 15ème victoire de nos joueurs, et il n'y a plus de club en vue. Nos joueurs cependant veulent à tout prix, une autre victoire et ils nous causent la plus agréable des surprises en nous annonçant pour le 22 septembre la venue du club de Rivière-du-Loup, qu'ils ont invité et qui accepte de descendre ici.

En effet, c'est en ce jour qu'il est donné à la population de Rimouski d'assister à l'une des joutes les plus intéressantes de la saison. Les nouveaux adversaires de notre équipe, descendus presque confiants en une victoire facile ; et on répète tout haut par toute la ville qu'une seconde défaite va venir entacher la suite de brillantes victoires de notre équipe ; car, son principal lanceur, Verreault, son étoile—comme s'appelle l'appeler les clubs jusqu'ici vaincus—manque à l'appel.

Mais n'en croyez rien, Déry, notre jeune lanceur, entre les mains duquel nos joueurs mettent la partie, va prouver qu'il a de la bonne "étouffe", et qu'on ne compte pas en vain sur son concours.—Il remplit si bien sa position et est si efficacement secondé par ses co-équipiers, qu'une nouvelle victoire s'enregistre au livre d'or de notre équipe, car les "Rivière-du-Loup" sont défaits par le résultat que je ne crois pas inutile de vous rappeler sommairement et le voici : "Rivière-du-Loup : 0,0,0,0,1,2,0,0-3.—"Rimouski" : 4,0,1,0,0,2,4,2-x-13.

C'est la seizième victoire des nôtres et c'est leur dernière, comme c'est la dernière partie importante jouée, cet été, de Lévis à Campbellton ; car on ne vit plus, après cette date, de clubs en venir aux prises dans ce district.

Aimables lecteurs et vous chères lectrices, vous avez commencé en affirmant au commencement de cette chronique, que à plutôt le ton d'un panégyrique, que les "Rimouski" sont les véritables champions de Lévis à Campbellton pour 1912. Je ne le crois pas.—Ayant joué 17 parties avec les différents clubs de quelque importance, existant entre ces deux villes, ils ont remporté 16 brillantes victoires pour la conquête desquelles ils n'ont eu recours à aucun moyen malhonnête et injustifiable. Une seule défaite est venue interrompre leur série continue de succès et elle pèse bien peu dans la balance, car les victorieux de ce jour ont refusé de reprendre la décision, même sur un terrain étranger comme les y ont invités les "Rimouski".

Et maintenant, ne croyez-vous pas, lecteurs, et vous chères lectrices, que la palme du championnat appartient de droit et de fait à nos vaillants gars de Rimouski ?—C'est mon opinion et ce doit être aussi la vôtre.—Honneur donc aux champions rimouskiois de 1912 !

FLOSSY.

Acquisition d'Immeuble

La Banque Canadienne du Commerce vient de faire l'acquisition de l'immeuble appartenant à M. J.-A. Théberge, et situé à l'angle des avenues de la cathédrale et de l'Évêché. La Banque fera construire un bloc superbe à la place de la maison actuelle où elle tient ses bureaux.